

ÉCOLE SAINT-JEAN-BOSCO

71, Saint-Jean-Bosco, Gatineau, Qc, J8Y 3G5 – Tél : 819-777-8662 Téléc. : 819-777-1594

Procès-verbal du Conseil d'Établissement du 10 juin 2009

1. Présences et vérification du quorum (art. 61)	Sont présents : Chantal Fournier, parent Anne Joannis, parent Renée-Anne Ouellet, parent Isabelle Guibord, personnel de soutien Jean-Marc Mogé, technicien au service de garde Lee Fockenier, parent et président Marcel Pépin, parent Est aussi présente : Céline C.Renaud, directrice Sont absents : Léa Normandeau, membre de la communauté Jocelyn Blondin, commissaire et président de la C. Scolaire Johanne Légaré, commissaire Le quorum est atteint à 17h30.
2. Acceptation de l'ordre du jour CÉ.08-09-50	Sur proposition de Isabelle Guibord l'ordre du jour est adopté tel quel. Résolution adoptée à l'unanimité.
3. Adoption du procès-verbal du 29 avril 2009 (art. 69) CÉ.08-09-51	Sur proposition de Marcel Pépin, le procès-verbal de la réunion du 29 avril 2009 est adopté. Résolution adoptée à l'unanimité.
4. Suivi au procès-verbal	<i>Point 13. Une demande, pour un brigadier adulte, a été postée, à la ville de Gatineau, le 3 juin. Un accusé de réception a été émis mais l'école n'a pour le moment aucune nouvelle.</i>
5. Courrier	<i>Aucun</i>
6. Parole au public	<i>Aucun public</i>

<p>7. Bilan annuel du plan de réussite CÉ.08-09-52</p>	<p>CONSIDÉRANT l'article 95 de la Loi sur l'instruction publique , CONSIDÉRANT la consultation des enseignants et des élèves, CONSIDÉRANT la reddition de comptes, IL EST PROPOSÉ par Renée-Anne Ouellet D'APPROUVER le bilan du plan de réussite.</p> <p>Résolution adoptée à l'unanimité. (voir document en annexe)</p>
<p>8. Bilan des campagnes de financement 2008-2009 CÉ-08-09-53</p>	<p>CONSIDÉRANT l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique, CONSIDÉRANT les campagnes réalisées, CONSIDÉRANT les dépenses réalisées, IL EST PROPOSÉ par Anne Joanisse D'APPROUVER le bilan des campagnes de financement 2008-2009</p> <p>Résolution approuvée à l'unanimité. (voir document en annexe)</p>
<p>9. Proposition des campagnes de financement 2009-2010 CÉ.08-09-54</p>	<p>CONSIDÉRANT l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique, CONSIDÉRANT la recommandation de l'OPP, CONSIDÉRANT que les sommes recueillies serviront à l'achat de matériel éducatif et sportif, IL EST PROPOSÉ par Isabelle Guibord D'APPROUVER les campagnes de financement 2009-2010.</p> <p>Résolution approuvée à l'unanimité. (voir document en annexe)</p>
<p>10. Rapport annuel du conseil d'établissement CÉ.08-09-55</p>	<p>CONSIDÉRANT l'article 82 de la Loi sur l'instruction publique, CONSIDÉRANT la présentation du président, IL EST PROPOSÉ par Isabelle Guibord D'APPROUVER le rapport annuel des activités du Conseil d'établissement.</p> <p>Résolution approuvée à l'unanimité. (voir document en annexe)</p>

<p>11. Activités parascolaires 2009-2010 CÉ.08-09-56</p>	<p>CONSIDÉRANT l'article 87 de la Loi sur l'instruction publique, CONSIDÉRANT que la prochaine réunion sera en octobre 2009, CONSIDÉRANT le temps d'organisation et de préparation, IL EST PROPOSÉ par Lee Fockenier D'APPROUVER par la direction, l'organisation des activités parascolaires de septembre 2009.</p> <p>Résolution approuvée à l'unanimité</p>
<p>12. Activités et sorties du service de garde pour 2009-2010 CÉ.08-09-57</p>	<p>CONSIDÉRANT l'article 87 de la Loi sur l'instruction publique, CONSIDÉRANT la date du prochain conseil d'établissement, CONSIDÉRANT qu'il y a des sorties prévues en août et septembre 2009, IL EST PROPOSÉ par Chantal Fournier D'APPROUVER les sorties et activités du service de garde pour 2009-2010.</p> <p>Résolution approuvée à l'unanimité. (voir document en annexe)</p>
<p>13. Date de l'assemblée générale en septembre 2009 CÉ.08-09-58</p>	<p>CONSIDÉRANT l'article 47 de la Loi sur l'instruction publique, CONSIDÉRANT l'information diffusée aux parents, CONSIDÉRANT le début de l'année, IL EST PROPOSÉ par Renée-Anne Ouellet D'APPROUVER la date du jeudi 10 septembre 2009 pour l'assemblée générale.</p> <p>Résolution approuvée à l'unanimité.</p>
<p>14. Campagne d'Halloween Leucan CÉ.08-09-59</p>	<p>CONSIDÉRANT l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique, CONSIDÉRANT la cause de la recherche médicale, CONSIDÉRANT que la campagne est sur une base volontaire, IL EST PROPOSÉ par Isabelle Guibord D'APPROUVER la campagne d'Halloween pour Leucan.</p> <p>Résolution approuvée à l'unanimité.</p>

<p>15. Changement aux règles comptables du gouvernement</p>	<p>L'école se voit retirer ses surplus budgétaires au 30 juin selon les nouvelles règles comptables du ministère de l'éducation. 10% des surplus seront gardés pour des projets à venir sous l'approbation de la commission scolaire. Quelques dépenses sont prévues d'ici la fin juin pour remplacer des équipements ou améliorer la qualité de vie de l'école.</p>
<p>16. Classe de transition</p>	<p>Installée dans l'ancienne classe de musique, elle sera fréquentée par 6 étudiants en septembre. Le local 203 sera la nouvelle classe de musique. La classe de transition quoique dans l'école aura un horaire et un fonctionnement différent de la majorité des autres élèves.</p>
<p>17. Effectifs scolaires</p>	<p>Une classe supplémentaire occupera le local de Sciences 2 en septembre. Des nouveaux locaux devront être assignés au SDG pour remplacer Sciences 2 et le local 203.</p>
<p>18. Parole au président</p>	<p>Association des habitants du Manoir des Trembles organise le samedi 12 septembre une fête pour la rentrée. Elle distribuera via l'école une invitation pour cet événement et invitera par la même occasion les enfants et les parents de l'école demeurant dans le quartier St-Jean-Bosco à se joindre à la fête. Merci spécial à Madame Thauvette pour son excellent travail pour la rédaction des procès verbaux.</p>
<p>19. Parole aux commissaires</p>	<p>Absent</p>
<p>20. Parole aux membres du personnel</p>	<p>Madame Renaud remercie les membres du C.E. pour le bon travail durant l'année.</p> <p>Madame Guibord parle que la fin de l'année approche à grands pas, que les élèves de 5e et 6^e années ont été dans un camp, lundi, mardi et mercredi et que plusieurs groupes fréquenteront la piscine du quartier cette semaine.</p>
<p>21. Parole au représentant du comité EHDAA</p>	<p>absent</p>
<p>22. Parole au membre de la communauté</p>	<p>absent</p>
<p>23. Parole au membre du Comité de parent</p>	<p>absent</p>
<p>24. Date de la prochaine séance</p>	<p>Le jeudi 08 octobre 2009</p>

28. Levée de la séance
CÉ.08-09-60

À 19h40, la levée de l'assemblée est proposée par Jean-Marc Mogé

Résolution adoptée à l'unanimité.

Le président
Lee Fockenier

La directrice
Céline C.Renaud

Notes prises par Jean-Marc Mogé